**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Botswana**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 17 janvier 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France salue les progrès importants réalisés par le Botswana en matière de droits de l'Homme. La liberté de presse et d'expression est assurée ; les droits LGBT et transsexuels sont pris en compte par la jurisprudence ; les droits culturels des personnes appartenant aux minorités sont mieux respectés ; les programmes de lutte contre le HIV couvrent toute la population.

La France recommande :

* D’abolir la peine de mort ;
* De sanctionner les auteurs de violences sexuelles faites aux femmes et aux filles ;
* D’élargir les programmes de lutte contre le HIV aux non nationaux botswanais ;
* D’abroger la loi réprimant l'homosexualité et d’autoriser le changement de genre ;
* De renforcer les programmes visant à préserver les droits des des minorités./.

Je vous remercie.